LE CONGRÈS DES MUTILÉS ET A. C., A TOURCOING

Le Maire salue M. Audry au nom de sa ville et des Anciens Combattants. Il salue aussi en termes chaleureux le Président du Comité interfédéral, en lui redisant tout l'intérêt qu'il prend à ses associations ; M. Moulin, président de Tourcoing et M Mahieu, président du Conseil général du Nord ; M. Cazagne, secrétaire général de la Préfecture, représentant M Carles, empêché au dernier moment de venir à Tourcoing.

Un vin d'honneur est servi, après une brève réponse de M. Audry.

La séance de clôture

La séance de clôture se tient au Grand-Théâtre, sous la présidence de M. le délégué du Ministre.

M SALEMBIEN, maire, salue dans les congressistes des champions du mieux-être social et de la cause de la Paix. Il voit en eux les mandataires légaux de la France pacifique et généreuse, dans la dure tâche de sauver l'Europe du fléau menaçant de la guerre. Il indique l'effort des Mutilés de Tourcoing dans le domaine des habitations salubres. Il estime que les pouvoirs publics ont le devoir de faire aboutir les revendications des mutilés, et, au premier rang, le rajustement des pensions. Il termine en félicitant les congressistes de leur belle union, pour le plus grand bien de la France.

Le banquet

Il est servi dans la salle des fêtes de la mairie, sous la présidence de M. AUDRY, chef de cabinet du ministre, entouré de MM. le maire de Tourcoing ; Cazagne représentant le Préfet ; Mahieu, ancien ministre ; le général Doumenc, commandant la 1re région ; le général Le Loarec, intendant général ; Lacour, premier président de la Cour d'Appel de Douai ; Robin, Procureur général ; les sénateurs Bersez, des Rotours, Roussel ; Maréscaux, député ; Raux, député ; Thaune, consul de Belgique ; le colonel Sergent, représentant le service de Santé ; Balavoine, pres. du Comité interfédéral ; Olivier, Cassel, Moulin, Dufour, Libotte, Pudebat, commissaire central et les adjoints et chefs de service de la Ville, de nombreux conseillers municipaux ; le colonel Eaton, représentant la British Legion, etc...

Au dessert, on entend divers discours. M OLIVIER, se fait l'interprète de ses camarades de la Fédération du Nord pour exprimer au délégué du Ministre sa haute sympathie. Il rappelle succinctement les vœux exprimés durant le Congrès et les expose à M Audry. Il déclare que l'œuvre des A.C. est de donner à la France l'autorité nécessaire dans la légalité et la liberté. Puis il présente au délégué du ministre les militants du mouvement, MM Dufour, Robyn, Lebacqz, Tassart, Meunier, Rachez et Fortaine.

Il termine en réclamant la mise en application de la devise de la S. D. N : Sécurité, arbitrage, désarmement.

M. MOULIN, dit sa satisfaction de ce beau congrès. Il salue les personnalités présentes.

M LE MAIRE DE TOURCOING, les salue à son tour, et fait un vibrant éloge des Anciens Combattants.

M GONTHIEZ, parle au nom des Associations d'Anciens prisonniers de guerre. Il est venu exprès de Paris, où se tient un Congrès des A. P. G.

M CAZAGNE excuse le Préfet empêché. Il salue lui aussi les éminentes personnalités. Il réclame avec force « la paix dans la sécurité ».

M MAILLART, parle au nom de la Confédération générale des A. C. et de la Semaine du combattant. Il fait appel à l'esprit de concorde et de tolérance de tous, pour le mieux-être de la patrie française.

M DESORBAIX puis M MARESCAUX parlent ensuite.

M MAHIEU, ancien ministre président du Conseil général, fait lui aussi l'éloge du Mutilé et de l'Ancien Combattant.

M OLIVIER apporte les remerciements de la Fédération du Nord aux organisateurs du Congrès et du banquet et à la Ville de Tourcoing. Il voit dans M Audry un ami sincère averti des A. C. Il lui demande de transmettre les vœux émis à M Riviere.

M AUDRY, chef de cabinet de M. Riviere, est heureux d'être à Tourcoing au milieu des A. C. ses amis. Il estime que la première tâche du Gouvernement est de réduire et de juguler la vie chère. « Si un nouveau sacrifice est jamais demandé à la nation, les A. C. seront privilégiés » ajoute-t-il. Il brosse alors la situation internationale un tableau assez pessimiste, mais il veut croire dans la sagesse des nations, et lève son verre à la Paix et à la Justice. Puis il remet 10 Croix du Mérite social.

LES VŒUX

L'important Congrès de Tourcoing a donné lieu au vote de vœux qui auront leur importance par la suite dans les délibérations gouvernementales, et qui prennent une haute signification par le fait que le représentant du Ministre des Pensions en a été saisi sur le champ.

STATUT DES GRANDS INVALIDES

Le Congrès demande :

1 Que soient compris dans le nouveau statut les Mutilés atteints de tuberculose par suite d'intoxication par gaz ou plaie pulmonaire pénétrante et auxquels le Ministre malgré la loi et la jurisprudence refuse actuellement le bénéfice du statut s'ils n'ont pas au moins une autre invalidité pour blessure évaluée à elle seule 85 %.

2 Que soient dénommés grands invalides et incorporés au statut nos camarades blessés multiples du fait d'un même engin, sur des parties différentes du corps, lorsque la principale blessure n'atteint pas 85 % d'invalidité.

3 Que les impotents fonctionnels ne continuent plus à être les victimes d'une déclaration erronée faite au Sénat affirmant que tous avaient 85 % au minimum ce qui est le contraire de la vérité.

Le Congrès demande que pour cette catégorie d'invalides, les infirmités priant entièrement ou partiellement un membre de sa fonction soient assimilées à un taux d'amputation provoquant la même gêne fonctionnelle.

4 Que le statut des grands invalides soit accordé aux blessés de la guerre dans les mêmes conditions que les bénéficiaires de la loi du 31 mars 1919.

5 Que bénéficient du statut les commotionnés par éclatement d'obus dont la nature de guerre ne fait aucun doute et dont la qualité de blessé de guerre a été officiellement reconnue.

JURIDICTION DES PENSIONS

Réclame le rétablissement tel qu'il avait été primitivement accordé du bénéfice de l'assistance judiciaire pour tous les plaideurs devant tous les degrés de la juridiction des Pensions, Conseil d'Etat y compris.

Demande qu'un mutilé qualifié désigné par les Associations, siège au sein des Commissions de réforme.

Demande que toutes mesures soient prises en vue de la réduction des délais s'écoulant entre la demande de révision de pension et la date fixée pour l'expertise d'une part, et, d'autre part, entre l'expertise et la séance de la Commission de Réforme.

Et demande également que lorsqu'une surexpertise est nécessaire le médecin spécialiste chargé de cette mission puisse la remplir dans la huitaine qui suivra la nomination.

S'élève contre la lenteur administrative apportée par les Services du Ministère des Pensions dans la liquidation des pensions des Victimes de la Guerre.

Constatant qu'actuellement un délai de 18 mois est nécessaire pour l'accomplissement des formalités, le Congrès demande que le Ministre des Pensions soit mis plus vite en présence des propositions de Commission de Réforme, des Jugements de Tribunaux et Arrêts de Cours régionales de façon qu'il puisse prendre une décision plus rapide.

CARTE DE RÉDUCTION SUR LES CHEMINS DE FER

Considérant que si initialement, les pensionnés de la loi du 31 mars 1919, à titre définitif étant l'exception, il était pratiquement normal de ne délivrer les cartes de réduction sur les chemins de fer que pour une période biennale, actuellement, au contraire, les pensionnés à titre temporaire étant l'exception, il apparaît pratiquement normal, sauf le motif de routine administrative, ou encore le souci d'occuper des fonctionnaires à une besogne aussi inutile que coûteuse ou encore celui de brimer les titulaires de la Carte de Réduction, de délivrer celle-ci et à titre définitif à tous les pensionnés à titre définitif qui peuvent y avoir droit, la Fédération du Nord de la France des Associations de Mutilés demande la suppression de la formalité du renouvellement biennal de la Carte de Réduction sur les Chemins de Fer pour tous les pensionnés à titre définitif déjà titulaire de cette Carte.

TRANSPORTS

Demande que les bénéficiaires de l'art. 12 de la loi du 31 mars 1919 soient munis d'une carte d'invalidité spéciale. Celle-ci pourrait permettre à la personne qui les accompagne en voyage de bénéficier, par exemple, du quart de place.

Que chaque fois qu'à un service de transport des voyageurs par voie ferrée sera substitué un service par Autobus ou par autorail, il soit prévu par le Comité de coordination du rail et de la route, le maintien des avantages garantis par la Convention de 1921 qui accorde aux Mutilés de guerre des réductions sur les chemins de fer en raison de leur invalidité.

PENSIONS DES VEUVES

Considérant que depuis le vote de la loi du 31 mars 1919 se sont profondément modifiés d'une part la conception sur l'étendue du dommage éprouvé par l'épouse du fait de la mort prématurée de l'époux, d'autre part, les conditions et exigences de la vie en France, notamment au point de vue marche du travail féminin et coût de la vie.

Qu'il en résulte une insuffisance notoire de la pension allouée par application de la loi du 31 mars 1919 et des lois subséquentes, à la veuve d'un militaire décédé à l'occasion ou du fait du service, lorsque la veuve atteint l'âge ou le marché du travail lui interdit la possibilité de trouver dans la rémunération d'un travail le complément de ressources à sa pension nécessaire à sa subsistance.

Demande que le taux de la pension servie au titre de la loi du 31 mars 1919 aux veuves soit relevé lorsque les veuves atteignent l'âge de 55 ans, de manière qu'à cet âge la pension de veuve atteigne au minimum la moitié du montant global de la pension et accessoires touchés par un pensionné à cent pour cent.

VEUVES AGÉES BÉNÉFICIANT DU TAUX DE REVERSION

Considérant qu'après le rajustement des pensions au cout moyen de la vie la pension au taux de réversion perçue par une veuve de soldat est de 1.920 fr par an.

Considérant que ce taux est insuffisant ; qu'il représente presque toujours l'unique ressource de la veuve.

Le Congrès demande que pour les veuves bénéficiant d'une pension au taux de reversion ce taux soit relevé et que le relèvement corresponde à une somme annuelle égale aux 2/3 du taux primitif de celui de la Retraite du Combattant.

VEUVES DE GUERRE REMARIÉES

Rappelle une fois de plus et avec plus de force que jamais la doctrine de la Fédération développée dans les précédents Congrès et relative à la situation des Veuves de Guerre mariées.

Rappelle également que parmi les veuves remariées, il existe une catégorie dont la situation est particulièrement pénible : les veuves redevenues veuves ou divorcées.

Demande que soient rajustés dans le plus bref délai les taux dérisoires des pensions perçues par les veuves remariées en accordant la priorité aux situations signalées ci-dessus.

ASCENDANT CARTE DU COMBATTANT

Protestant une fois de plus, contre l'inadmissible catégorisation des ascendants d'après le critérium de l'impôt sur le revenu.

Demande que tous les ascendants de ceux qui sont morts, du fait ou à l'occasion du service se voient délivrer par les soins de l'Office départemental de leur Département, une carte dite d'Ascendant consacrant leur droit envers la Nation.

Le 29e congrès des sociétés musicales A TOURCOING

A CETTE OCCASION UN MAGNIFIQUE CORTÈGE A PARCOURU LA VILLE SOUS LES ACCLAMATIONS ENTHOUSIASTES DE LA FOULE

« Le plus bel officier du monde, ne peut donner que ce qu'il a », affirme le Petit Duc.. et on peut ajouter : Tourcoing également. Tourcoing peut offrir de magnifiques fêtes d'artistiques décors, une généreuse hospitalité, mais il ne dispose pas du Soleil. Et c'est dommage. En effet, nos hôtes, samedi surtout, déambulèrent tristement sous un véritable déluge et un ciel de décembre en juillet.

Les premières manifestations du 29e festival des musiques du Nord et du Pas-de-Calais se déroulèrent en même temps que celles des Mutilés. Après une réunion d'études, le comité fut reçu par M Maxime Prot, adjoint aux Beaux-Arts et à l'Instruction publique de la ville de Tourcoing, entouré de MM. Georges Sant et Pierre Deborgher, adjoints. M Prot salua les délégués des 1.078 sociétés, groupant 52.182 membres dans nos deux départements nordiques.

M. Léon Manaut, président, remercia la municipalité de sa bienveillance et un vin d'honneur fut offert.

L'assemblée générale se tint à la salle Jean Jaurès à 9 h. 30, sous la présidence de M. Léon Manaut, président, vice-président de la Fédération de France, assisté de MM. Petit, de la Fédération Champagne-Meuse, représentant de la Confédération Musicale de France; Gaudefroy et Lamy, vice-présidents de la F. N.P.C ; Housieaux, administrateur; Vandestienne, rapporteur moral ; Rousse, trésorier et les membres du comité; MM. G Carpentier, Copin, Delattre, Dr Duval, P. Lacoste, F. Morel, R. Blondel, rapporteur de la commission de contrôle ; Gombert et Omer Dufour.

M. BOUR vient de remettre à M. LADSOUS, de TOURCOING, le fanion fédéral

M. Manaut remercie la municipalité de son bon accueil et donne lecture d'une lettre du ministre sur l'enseignement obligatoire de la musique dans les écoles. Il donne des indications d'ordre général. Les rapports sont ensuite présentés et approuvés.

Remise de récompenses

Puis des récompenses sont attribuées aux sociétés dont voici le palmarès: Harmonie d'Annay-sous-Lens, Philharmonie, d'Annœullin; Musique municipale d'Audruicq; Harmonie municipale, d'Aulnoye; Harmonie municipale de Busigny; Fanfare de Cagnicourt; Harmonie de Carvin Harmonie municipale de Caudry ; l'Espérance de Courcelles-lez-Lens ; Cercle Symphonique et Chorale Sainte-Cécile, de Croix ; Philharmonie d'Haliuin; Harmonie municipale d'Haubourdin ; Union Philharmonique de Hautmont ; musique municipale d'Hénin-Liétard ; Fanfare libre d'Houdain; Les Enfants de Lens; musique municipale de Lille ; Chorale les XXXde Lille; la Concorde de Loos-en-Gohelle ; Chorale de Lourches; Fanfare municipale de Louvignies-Quesnoy ; musique municipale de Neuville ; Avenir de Noyelles-sous-Lens; Lyre Ouvrière, d'Ornaing ; Harmonie municipale de Rieux-en-Cambrésis ; Joyeux Accordéonistes du Cul-de-Four, de Roubaix; Philharmonie de Roncq ; Fanfare municipale de Sains-du-Nord ; Harmonie municipale de Saint-Omer ; Musique Ouvrière de Sin-le-Noble ; Harmonie de Toufflers; Voix du Combattant de Tourcoing ; Orphéon des Travailleurs de Tourcoing ; Chorale Saint-Eloi, de Tourcoing ; Crick-Sicks, de Tourcoing ; Harmonie du Point Central, de Tourcoing ; Fanfare Cycliste de Tourcoing ; Fanfare de Tressin ; Harmonie municipale de Valenciennes ; Fanfare Ouvrière, de Wazlers ; Bébé-Orchestre de Lille Char de la Loterie : le Mariage de Garenne avec ses lapins géants, défilent les musiques de Tourcoing, Roubaix, Lille et Fives-Lille, Beuvry et Bourghelles (Pas-de-Calais); Wattrelos, Hem, Lannoy Croix, Wasquehal, Roncq-Blanc-Baiseux Quesnoy, Sailly, Linselles, Frelinghien, Fresnes-sur-Escaut, Bruay, Douvrin, Montigny-en-Gohelle (Pas-de-Calais), Liévin et Hénin-Liétard (Pas-de-Calais) Tressin, Neuville, Faumont, Coulogne Pas-de-Calais), Ascq, Forest, Lys-lez-Lannoy, Puisieux, Willems, Halluin etc..

Cette sèche numération donnera une idée de la fête surtout quand on saura que, là-dedans, comptent des sociétés puissantes comme les Anciens Soldats, de Roubaix, la Cécilia, de Wattrelos ; Bébé-Orchestre, de Lille; la Renaissance de Roubaix; la Chorale, de Liévin.

Ce sont des centaines et des centaines de musiciens qui défilent, dans un grand bruit de cuivres et de tambours...

La foule, sur les trottoirs, crie son enthousiasme.

Le cortège parcourt l'avenue Dron, la rue Carnot, la rue de l'Hôtel de Ville et la place V. Hassebroucq, où se tiennent les autorités et les corps constitués, la rue Nationale, la rue Saint-Jacques et la Grand Place.

A 17 h. 15, place Charles Roussel, des morceaux d'ensemble sont exécutés par l'immense ensemble des sociétés chorales

Puis la fête continue, sans répit, par les concerts de la Grand Place, avec le délicieux Bébé-Orchestre de Lille (Mlle Depotte), la musique du 43e R.I. de Lille (Capitaine Tourmon), le Cercle d'Hellemmes-Lille, la Fanfare Delattre de Roubaix

C'est assez dire que le centre connut une énorme affluence dans la soirée. Le tout sans préjudice des féeriques illuminations des édifices et rues.

Ce lundi

16 h., tirage des primes à l'Hôtel de Ville ; 19 à 20 h., Grand Place, concert par l'Harmonie municipale et les Crick-Sicks ; 20 à 21 h. 30, Grand Place, concert par la fanfare de Fives, de Lille

Réception officielle

A 12 h. 25, les drapeaux et congressistes se rendent à la mairie, où la municipalité a organisé une belle réception pour la remise du fanion fédéral. En tête, marche la musique du 43e R. I., que dirige le capitaine Tournon ; la cérémonie a lieu devant la mairie. Après une brève allocution de M. Léon Manaut, le président de la chorale municipale de Lille, détentrice actuelle du fanion, le remet à M. Ladesous, vice-président de l'Harmonie municipale de Tourcoing, qui en assumera la garde. Les sonneries réglementaires sont exécutées par la musique militaire. Puis un vin d'honneur est servi.

Le Carnaval d'Eté

La « great attraction » était naturellement le cortège du carnaval d'été, où figuraient les premiers sujets du carnaval de Nice.

Dès 15 heures, la grande foule emplissait la rue Faidherbe, la rue Carnot, l'avenue Dron, les places du Centre.

Et se forma l'immense défilé, un défilé comme oncques n'en vit Tourcoing... Le décrire ?... C'est difficile. Il faut l'avoir vu, et avoir été dans l'ambiance de liesse qui était celle de ce jour...

Ce fut truculent et magnifique...

Autour des grands « sujets » niçois : Carnaval, La Gondole, les Chevaliers du loto; Pousse-pousse; Orchestre de Barbarie; Les Noirs jouent et gagnent ; le

Le défilé et la réception des dirigeants

Dès 10 heures du matin, les pêcheurs, la plupart en uniforme, se réunirent boulevard de Strasbourg, face à l'habitation du président de la Concorde.

Précédés par leurs présidents, leurs cantinières et les membres des Comités, ils se rendirent place du Maréchal-Foch en empruntant la rue de Dunkerque.

L'excellente Harmonie municipale de Saint-Omer et sa clique prêtaient leur concours, toujours si apprécié, à ce défilé.

Place du Maréchal-Foch, MM. Tillie, maire la municipalité et de nombreuses personnalités passèrent les pêcheurs en revue.

A l'issue de cette revue, alors que les participants s'en étaient allés se rafraîchir, les présidents de sociétés et les cantinières furent reçus dans le grand salon de l'hôtel de ville, par la municipalité.

Aux côtés de M. Tillie, maire, on remarquait MM. les adjoints et conseillers municipaux.

A la tête des invités, se trouvaient MM. Bourgeois, président de la Fédération des pêcheurs du Nord et du Pas-de-Calais, et Wiscart, vice-président de la Fédération, président de la « Concorde ».

M. TILLIE, maire, salua les présidents de sociétés, les remercia d'avoir répondu en grand nombre à l'appel des organisateurs, souligna la présence de M. Bourgeois, adressa quelques mots aimables aux cantinières, fleurs des sociétés de pêche, et à nos amis belges, dont certains n'ont pas craint d'effectuer 250 kilomètres afin de participer au concours.

M. Aimé Wiscart, président de la « Concorde », remercia vivement la municipalité de la subvention de 12.000 fr. qu'elle a accordée afin que puisse être organisé ce concours.

Il déplora que la situation actuelle n'ait pas permis à plusieurs sociétés d'effectuer en aussi grand nombre qu'elle l'avaient espéré le déplacement à Saint-Omer.

Après avoir salué tous les participants, il remercia une nouvelle fois la municipalité pour sa réception à l'hôtel de ville.

Se tournant ensuite vers M. Bourgeois, président de la Fédération, il lui exprima la joie de tous les pêcheurs de le voir au milieu d'eux, le félicita pour la façon dont il dirige la Fédération et souligna avec plaisir que les sociétés de pêche ne font jamais appel en vain à son dévouement.

Vivement ému, M. Bourgeois remercia M Wiscart, la municipalité et salua tous les participants au concours.

On trinqua ensuite joyeusement au succès du concours.

Le concours

Après avoir joyeusement déjeuné entre camarades dans les hôtels de la ville, qui avaient, en la circonstance, rivalisé d'ardeur afin que tous emportent un agréable souvenir de la cuisine audomaroise, les pêcheurs se rassemblèrent, vers 14 h., place du Monument aux Morts.

Ayant reçu leurs cartes, ils se rendirent à leur emplacement de pêche et, dès le premier coup de feu, mirent rapidement leurs lignes à l'eau.

Malgré qu'ils n'aient pas l'habitude de voir tant de bouchons à la fois, les poissons se laissèrent assez facilement prendre aux appâts qui leur étaient si généreusement offerts.

Les résultats

Voici les résultats du concours :

1. André Hermant, 3 poissons, 438 points, **La Gorgue** ; 2. Alois Pernel, 19 poissons, 280 p., **Iseghem** ; 3. Charles Montagne, 6 poissons, 198 p., **Roubaix** ; 4. Meulebrouck, 13 poissons, 164 p., **Iseghem** ; 5. Henri Rassel, 10 poissons, 153 points **Roubaix** ; 6. Hennebelle, 10 poissons, 150 p. **La Gorgue** ; 7. Van Meuleren, **Gand** ; 8. Deborwery, **Roubaix** ; 9. Edmond Tabary, **Dorignies** ; 10. Valey, **Iseghem** ; 11. Vandomme, **Iseghem** ; 12. Sentran, **Roubaix** ; 13. B. Liébaert, **Gand** ; 14. Paul Dumetz, **Roubaix** ; 15. Vanberlenghem, **Huy** ; 16. Robert Mantel, **Watten** ; 17. W. Wasstaen, **Pont-à-Vendin** ; 18. Alfred Huyghe, **Huy** ; 19. Henri Carlier, **Roubaix** ; 20. Jacob Herseen, **La Gorgue** ; 21. Emile Lestarvelde, **Dunkerque**, etc..

LE CONCOURS FÉDÉRAL ET INTERNATIONAL DE PÊCHE A LA LIGNE DE SAINT-OMER

36 sociétés, groupant environ 1200 pêcheurs y participèrent

Préparé avec autorité et minutie par M. Aimé WISCART, le toujours jeune et dévoué président de la Société de pêche « La Concorde », et par les membres du Comité de cette société, à la tête desquels il convient de citer le sympathique trésorier, M. Edouard VESSE, le concours fédéral et international de pêche à la ligne organisé, dimanche, à Saint-Omer a remporté un magnifique succès.

Trente-six sociétés, trente et une françaises et cinq belges, groupant environ douze cents pêcheurs, ont pris part à ce magnifique concours.

Parmi les plus nombreuses, nous avons noté au passage celles de **Roubaix** (sept sociétés), **Béthune, Lille, Calais** (sept sociétés), **Dunkerque, Dorignies, Amiens, Calonne-Ricouart, Gand, Bruxelles, Huys, Iseghem, Tourcoing, Arques, Coulogne, Armentières, Watten, Pont-à-Vendin, Hazebrouck**, etc...

Le défilé et la réception des dirigeants

Dès 10 heures du matin, les pêcheurs, la plupart en uniforme, se réunirent boulevard de Strasbourg, face à l'habitation du président de la Concorde.

Précédés par leurs présidents, leurs cantinières et les membres des Comités, ils se rendirent place du Maréchal-Foch en empruntant la rue de Dunkerque.

L'excellente Harmonie municipale de Saint-Omer et sa clique prêtaient leur concours, toujours si apprécié, à ce défilé.

Place du Maréchal-Foch, MM. Tillie, maire la municipalité et de nombreuses personnalités passèrent les pêcheurs en revue.

A l'issue de cette revue, alors que les participants s'en étaient allés se rafraîchir, les présidents de sociétés et les cantinières furent reçus dans le grand salon de l'hôtel de ville, par la municipalité.

Aux côtés de M. Tillie, maire, on remarquait MM. les adjoints et conseillers municipaux.

A la tête des invités, se trouvaient MM. Bourgeois, président de la Fédération des pêcheurs du Nord et du Pas-de-Calais, et Wiscart, vice-président de la Fédération, président de la « Concorde ».

M. TILLIE, maire, salua les présidents de sociétés, les remercia d'avoir répondu en grand nombre à l'appel des organisateurs, souligna la présence de M. Bourgeois, adressa quelques mots aimables aux cantinières, fleurs des sociétés de pêche, et à nos amis belges, dont certains n'ont pas craint d'effectuer 250 kilomètres afin de participer au concours.

M. Aimé Wiscart, président de la « Concorde », remercia vivement la municipalité de la subvention de 12.000 fr. qu'elle a accordée afin que puisse être organisé ce concours.

Il déplora que la situation actuelle n'ait pas permis à plusieurs sociétés d'effectuer en aussi grand nombre qu'elle l'avaient espéré le déplacement à Saint-Omer.

Après avoir salué tous les participants, il remercia une nouvelle fois la municipalité pour sa réception à l'hôtel de ville.

Se tournant ensuite vers M. Bourgeois, président de la Fédération, il lui exprima la joie de tous les pêcheurs de le voir au milieu d'eux, le félicita pour la façon dont il dirige la Fédération et souligna avec plaisir que les sociétés de pêche ne font jamais appel en vain à son dévouement.

Vivement ému, M. Bourgeois remercia M Wiscart, la municipalité et salua tous les participants au concours.

On trinqua ensuite joyeusement au succès du concours.

Le concours

Après avoir joyeusement déjeuné entre camarades dans les hôtels de la ville, qui avaient, en la circonstance, rivalisé d'ardeur afin que tous emportent un agréable souvenir de la cuisine audomaroise, les pêcheurs se rassemblèrent, vers 14 h., place du Monument aux Morts.

Ayant reçu leurs cartes, ils se rendirent à leur emplacement de pêche et, dès le premier coup de feu, mirent rapidement leurs lignes à l'eau.

Malgré qu'ils n'aient pas l'habitude de voir tant de bouchons à la fois, les poissons se laissèrent assez facilement prendre aux appâts qui leur étaient si généreusement offerts.

Les résultats

Voici les résultats du concours :

1. André Hermant, 3 poissons, 438 points, **La Gorgue** ; 2. Alois Pernel, 19 poissons, 280 p., **Iseghem** ; 3. Charles Montagne, 6 poissons, 198 p., **Roubaix** ; 4. Meulebrouck, 13 poissons, 164 p., **Iseghem** ; 5. Henri Rassel, 10 poissons, 153 points **Roubaix** ; 6. Hennebelle, 10 poissons, 150 p. **La Gorgue** ; 7. Van Meuleren, **Gand** ; 8. Deborwery, **Roubaix** ; 9. Edmond Tabary, **Dorignies** ; 10. Valey, **Iseghem** ; 11. Vandomme, **Iseghem** ; 12. Sentran, **Roubaix** ; 13. B. Liébaert, **Gand** ; 14. Paul Dumetz, **Roubaix** ; 15. Vanberlenghem, **Huy** ; 16. Robert Mantel, **Watten** ; 17. W. Wasstaen, **Pont-à-Vendin** ; 18. Alfred Huyghe, **Huy** ; 19. Henri Carlier, **Roubaix** ; 20. Jacob Herseen, **La Gorgue** ; 21. Emile Lestarvelde, **Dunkerque**, etc..

A l'hôtel de ville

Une aimable réception eut lieu ensuite par la municipalité d'Ascq à la mairie.

M. Georges Delebart, maire, entouré de ses adjoints et des membres de son Conseil, reçut les personnalités des amicales du canton de Lannoy.

M. Thieffry, président à Ascq, présenta les personnalités présentes et remercia la municipalité de sa subvention en faveur des amicales.

M. Georges Delebart, remercia M. Thieffry de ses bonnes paroles, salua les personnalités des amicales et souhaita qu'un travail fécond s'accomplisse durant cette journée dont profitera la jeunesse.

M. Merchier, au nom de la Fédération, remercia la municipalité d'Ascq de son bon accueil et lui dit aussi sa reconnaissance pour la subvention accordée aux amicales.

Aussitôt ces échanges d'amabilités, les vins d'honneur furent offerts par la municipalité à toutes les personnes présentes.

Le banquet

Après un joli concert-apéritif donné par l'Avenir Musical, sur la place de la Gare, et qui fut très applaudi, personnalités et invités se réunirent dans la salle annexe de l'école pour le grand banquet.

A la table d'honneur : M. Merchier, président de la F. A. L. du canton, à ses côtés, MM. Leroy, inspecteur d'Académie; G. Delebart, maire d'Ascq ; Willay, président de l'Union des amicales laïques du Nord ; Thieffry, président des amicales d'Ascq ; J. Desbonnets, délégué cantonal, inspecteur départemental de l'enseignement technique ; Jonas, secrétaire général des amicales laïques du Nord ; docteur Detroy, délégué cantonal; Louis Decourcelle ; Dequenne, maire de Flers-Lille ; Chuffart, conseiller d'arrondissement ; Truffaut, adjoint au maire d'Ascq, et Gustave Meurisse, A. Rousseau, conseillers municipaux ; G. Mereau, administrateur de la Fédération des amicales de Lille ; Corbé, président des amicales de Fives-Lille ; Théodule Gonnet, secrétaire ; Debruyne, directeur d'école, trésorier de l'Amicale d'Ascq ; Antoine, vice-président de l'Avenir Musical, et Arthur Leclercq, directeur ; Delcroix, Thellier et Gabriel Hétuin, représentants l'U. S. Ascq ; Mlles Tassart, directrice d'école ; Leroy, déléguée cantonale, et de nombreux présidents et présidentes et délégués des amicales du canton.

Sur une table agréablement présentée, des mets succulents furent servis. Puis vint l'heure des discours.

M. Merchier excusa d'abord M. Lebas, ministre, retenu au Congrès de Marseille, ainsi que M. le préfet du Nord ; M. Lorthioir, conseiller général ; Caron, Dantzer et Willin, empêchés.

M. Merchier se fit un devoir ensuite de remercier les personnalités présentes. Il salua M. Leroy, inspecteur primaire, la municipalité d'Ascq en la personne de MM. Georges Delebart et Truffaut ; Mme et M. Willay ; MM. Jules Willin, le docteur Detroy, Desbonnets, Chuffart, Méreau et Corbé, de Lille ; le corps enseignant du canton de Lannoy ; M. Thieffry et tout le Comité d'organisation de la 26e fête fédérale des Amicales laïques.

M. Merchier, en quelques mots bien sentis, dit sa joie de voir la fête aussi bien réussie et annonça, aux applaudissements de tous, que la médaille de bronze de la Ligue de l'enseignement était accordée à Mlle Tassart, directrice, et à M. Debruyne, directeur des écoles d'Ascq.

M. Willay donna ensuite la liste des nouveaux décorés, auxquels il adressa ses vives félicitations. Reçoivent la lettre de félicitations : Mmes Emile Dhennin, Malfait et Dumoulin, Mlle Marguerite Cornil, MM. Victor Benoit, Jules Florin, Dieudonné, Delpierre, Maurice Cornil, F. Decottignies, André et Georges Leblond, de Willems ; reçoivent le diplôme d'honneur : M. E. Dhennin, de Baisieux ; Désiré Thieffry et Jean Delattre, de Willems ; reçoivent la médaille de bronze : Mmes L. Cornil, G. Delannoy, H. Oudart, de Baisieux ; A. Wauquiez, A. Noé, M. Roseau, d'Ascq ; Jules Thoye, V. Degravelin, F. Casquevaux, E. Carlier, Mlles Y Viger, L. Joveneau, de Lys-lez-Lannoy, P. Béarez, M. Verdois, O. Delys, J. Delannoy, L. Delerue, de Chéreng ; la médaille d'argent, à M. J. Priem, de l'Amicale laïque de Lys-lez-Lannoy ; G. Denoulet, J. Courcelle, H. Marescaux, Lasselin, Liébart, de l'Amicale d'Ascq ; Mme A. Stien, de Baisieux ; M. A. Lemaire, de Flers-Bourg ; médaille de vermeil à M. Jean Plancq, de Chéreng.

M. Leroy, inspecteur primaire, tint à dire sa joie de participer à cette fête si belle. Il profita de la circonstance pour remercier M. Delebart, maire, auquel il adjoignit le nom de l'ancien maire, M. Fourmestraux, pour les jolies écoles récemment inaugurées à Ascq.

Puis, aux applaudissements de toute l'assistance, M. Leroy remit à M. Théodule Gonnet, le dévoué secrétaire de l'Amicale d'Ascq, les insignes d'officier d'Académie en lui donnant l'accolade.

M. Leroy eut aussi un mot aimable pour l'orchestre Black-Star, de l'Amicale laïque de Lys-lez-Lannoy, qui égaya le banquet.

Le cortège

Dès le début de l'après-midi, arrivèrent, de toutes les directions du canton de Lannoy, des sociétés et sections d'Amicales, qui vinrent se joindre aux groupements ascquois.

Peu à peu, rue Masséna, un cortège se forma. Et lorsque arrivèrent les personnalités, ce cortège prit le départ de la place de la République.

Les sapeurs-pompiers d'Ascq ouvraient la marche, suivis de la Philharmonie locale, de l'Amicale mixte et ses filiales de Toufflers, des enfants des écoles communales d'Ascq, de l'Amicale Ferdinand Buisson de Lys-lez-Lannoy, de l'Amicale mixte de Sailly, de la Clique scolaire « La Gauloise » d'Hem, de la section de gymnastique « La Gauloise » d'Hem, de la section féminine et de la Fraternelle laïque d'Hem, de l'Amicale laïque mixte et de ses filiales de Flers-Breucq, des Amicales laïques de Chéreng, de l'Amicale d'Annappes, de l'Amicale Michelet et de l'Orphéon Michelet de Lannoy, de l'Association Sportive Michelet de Lannoy, de l'Amicale des garçons de Forest-sur-Marque et de l'Amicale des filles, des Amicales filles et garçons de Willems, de l'Amicale des garçons de Tressin, de l'Amicale des garçons du Grand-Baisieux et du Petit-Baisieux, de la Clique « Les Volontaires » de Leers, de la section féminine, de l'Amicale des garçons et des filles de Leers, de l'Amicale laïque de Flers-Bourg, de l'Avenir Musical d'Ascq, des Amicales filles et garçons d'Ascq, suivies des autorités.

Après avoir traversé le village, cet immense cortège, qui fit sensation sur son passage, rues Marceau, Carnot, Colbert et Nationale, arriva au stade Raymond Dubly, où devait se dérouler une autre partie du programme de cette journée.

La fête civique et olympique

En effet, au terrain des sports empli par la foule, une fête civique et olympique commença.

Tout d'abord, M. Merchier remit au président, M. Thieffry, le fanion de la Fédération. Le président prononça une dernière allocution au cours de laquelle il donna le sens de la cérémonie et magnifia l'œuvre accomplie par les Amicales dans le canton.

Ce fut ensuite un joli lâcher de ballons pour les enfants.

Enfin, la foule assista à un grand concours de gymnastique auquel participèrent de nombreuses sociétés du canton.

A 18 h. 30, une manifestation laïque se déroula à la salle postscolaire, au cours de laquelle se fit une distribution de prix aux enfants des écoles du canton. A 19 h. 15, une seconde distribution de prix fut faite aux lauréats des concours de tir, clairons, tambours et gymnastique.

La fête musicale

A 19 heures, commença la grande fête musicale. Tour à tour, se firent entendre, sur le kiosque de la Grand Place, l'Harmonie laïque de Flers-Breucq, sous la direction de M. Charles Fruleux, l'Orphéon Michelet de Lannoy, sous la direction de M. G. Duponchelle, et l'Orphéon laïc Pasteur et Jean-Jaurès, de Flers-Breucq, sous la direction de M. Gaston Blanche.

La Philharmonie d'Ascq (directeur, M. Charles Libre) obtint un beau succès à l'angle des rues Colbert et Courbet, tandis que la clique scolaire « La Gauloise » d'Hem (directeur, M. Lefebvre) et l'Avenir Musical d'Ascq (directeur, M. A. Leclercq) se faisaient applaudir à l'angle de la rue Carnot et de la Carrière Rousseau.

Les sections sportives des Amicales d'Ascq avaient mis sur pied une fête de nuit, qui se déroula sur la Grand Place, au milieu d'une foule intéressée, qui manifesta maintes fois son plaisir d'y assister au milieu d'illuminations électriques du meilleur effet.

Un grand bal public termina ce dimanche, qui marquera dans les annales des Amicales laïques d'Ascq.

C. à *Arras* ; M Gobert A., à *Thérouanne* (Pas-de-Calais) ; Mlle Gombert M., à *Lille* ; M Goubet R., à *Tourcoing* ; Mlle Puilbert E., à *Eperlecques* (Pas-de-Calais) ; MM. Panon A., à *Bruay* ; Hanne G., au *Portel* (Pas-de-Calais) ; Hatton H., à *Maubeuge* ; Mme Haudos V., à *Boulogne-sur-Mer* ; MM. Henne H., à *Lille* ; Hermand B., à *Calais* ; Houvenagel E., à *Wattrelos* ; Husson A., à *Auby* (Nord) ; Huyghe M., à *Lillers* (Pas-de-Calais) ; Jasselin A., à *Liévin* ; Mlles Laurent M., à *Abbeville* ; Lebœuf A., à *Annœullin* (Nord) ; Mmes Lebrun-Heulin M., à *Sars-Poteries* (Nord), Lica-Giraldi C., au *Portel* (Pas-de-Calais) ; Mlle Lefebvre M. à *